

Dossier à fournir :

- Demande manuscrite en précisant obligatoirement la spécialité et un seul code et le lieu de travail selon le tableau ci-dessus.
 - Copie de la pièce d'identité.
 - Une copie conforme à l'originale du diplôme + relevé de note.
 - Fiche de renseignement remplie par le candidat, à télécharger du site web du CDTA (www.cdtar.dz), ou de celui de la fonction publique www.concours-fonction-publique.gov.dz
 - Un CV détaillé.
 - Page de garde de la thèse ou du mémoire (Doctorat, PFE Ingénierat ou Master II).
 - Pour les doctorants : l'intitulé de la thèse visé par le promoteur.
 - Pour la catégorie des personnes en situation de handicap, il est requis l'arrêté de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, délivré par la commission de wilaya de l'éducation spéciale et de l'orientation professionnelle
- Tout participant ayant réussi au concours sur titre se doit de compléter le dossier avec les documents suivants :**
- Photocopie du document justifiant la situation vis-à-vis du service militaire.

- Certificat de résidence.
- Deux fiches familiales d'état civil pour les mariés,
- Deux Extraits de naissance N°12.
- Deux 02 certificats médicaux (générale et phtisiologie).
- Deux 02 photos d'identité.
- Certificats de travail prouvant l'expérience professionnelle (pour le secteur privé accompagner par une attestation De l'affiliation)

Le dossier doit être déposé ou envoyé par poste à l'adresse suivante :

« Centre de Développement des Technologies Avancées, cité du 20 Août 1956, BP 17, Baba Hassen, Alger »

et ce dans un délai de quinze (15) jours ouvrable à compter de la date de parution de cet avis dans la presse nationale.

Tout dossier déposé après la date limite ou incomplet ne sera pas pris en considération.